

RAPPORT FINANCIER 2022¹

Introduction

Les fonds mis à disposition par la Commission au titre du budget ordinaire, ainsi que les contributions volontaires des CPC, ont permis d'œuvrer à la réalisation des objectifs de la Commission. Le rapport du présent exercice consolide la tendance des dernières années en ce qui concerne la nécessité de régulariser les activités qui sont financées par le Fonds de roulement dans le cadre du budget de la Commission, qui met encore davantage en évidence l'importance que les Parties contractantes respectent leurs obligations financières.

L'exercice 2022 continue d'être affecté par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Tous les chapitres liés aux voyages et aux réunions en présentiel ont été touchés et les dépenses qu'ils présentent ont été réduites en raison des annulations de nombre d'entre elles. D'autres chapitres ont également été touchés, notamment ceux relatifs aux programmes de recherche, les centres de recherche ayant paralysé une grande partie de leurs activités. En conséquence, moins de dépenses ont été engagées au cours de cet exercice, et le fonds de roulement a donc retrouvé exceptionnellement les niveaux recommandés.

1 Rapport de l'auditeur- exercice 2021

Le cabinet d'audit BDO Auditores, S.L. a réalisé le rapport d'audit indépendant correspondant à l'exercice 2021.

Conformément à l'Article 12 du Règlement financier de la Commission, le Secrétaire exécutif a envoyé une copie du rapport de l'auditeur au gouvernement de toutes les Parties contractantes au mois de juin 2022 (Circulaire ICCAT # 435 AF/22). Le rapport de l'auditeur comprend les états budgétaires de l'ICCAT : Bilan, Composition et solde du Fonds de roulement, Dépenses budgétaires et extrabudgétaires, Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus, Situation des contributions des Parties contractantes, Composition et solde du fonds de roulement de l'eBCD et les Notes explicatives y afférentes, correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2021. Il convient de souligner que le bilan, à la clôture de l'exercice 2021, dégageait un solde effectif en caisse et en banque de 11.316.751,27 euros, correspondant au montant disponible dans le fonds de roulement (2.039.057,97 euros, soit 45,42% du budget), au montant disponible dans le fonds de roulement de l'eBCD (420.266,19 euros), au montant disponible dans les fonds fiduciaires (7.972.773,98 euros), aux provisions de dépenses (1.271,45 euros), aux dettes pour achats ou prestations de service (187.206,47 euros), aux versements en attente d'application (8.811,22 euros), aux frais de l'exercice 2022 payés à l'avance (31.948,04 euros), aux paiements en instance d'application (21.569,18 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (3.263,58 euros) et aux versements anticipés au titre de contributions futures (744.144,79 euros).

À la clôture de l'exercice 2021, le solde du cumul des contributions en instance de recouvrement (correspondant à 2021 et aux années antérieures) s'élevait à 2.108.901,27 euros. Le solde des contributions en instance de recouvrement de l'eBCD présentait un montant total de 7.994,78 euros.

2 Situation financière de la première moitié du budget biennal – Exercice 2022

Toutes les opérations financières de la Commission correspondant à l'exercice 2022 ont été comptabilisées en euros. Les opérations financières effectuées en US\$ sont également enregistrées en euros, en utilisant le taux de change officiel qui est transmis tous les mois par les Nations Unies.

Le budget ordinaire pour 2022, d'un montant de 4.788.676,85 euros, a été approuvé par la Commission à la 27^e réunion ordinaire de la Commission.

¹ Données rapportées au 21 octobre 2022.

L'**état financier 2** présente la situation des contributions de chacune des Parties contractantes.

Le total des dettes accumulées au titre de contributions budgétaires et extrabudgétaires s'élève à 2.628.668,61 euros, montant incluant les contributions budgétaires ci-après : Angola (16.083,29 euros), Brésil (533.313,34 euros), Cabo Verde (118.856,42 euros), Gabon (6.886,32 euros), Gambie (3.823,04 euros), Ghana (278.516,32 euros), Guatemala (0,01 euros), Guinée équatoriale (61.592,51 euros), République de Guinée (245.577,08 euros), Honduras (119.067,92 euros), Libéria (18.795,99 euros), Libye (23.345,29 euros), Mauritanie (120.579,02 euros), Nigéria (25.285,81 euros), Panama (244.304,94 euros), Russie (453,83 euros), St Vincent et les Grenadines (78.401,01 euros), Sao Tomé et Príncipe (100.324,05 euros), Sierra Leone (50.932,65 euros), Syrie (8.289,17 euros) et Venezuela (492.986,12 euros), la contribution extrabudgétaire du Honduras (14.937,00 euros), ainsi que la dette de Cuba (66.317,48 euros), qui n'est plus Partie contractante à l'ICCAT.

L'**état financier 3** présente la liquidation budgétaire des dépenses, ventilée par chapitre.

Dépenses budgétaires

Au total, 75,36% du budget approuvé par la Commission a été dépensé. Quelques commentaires généraux par chapitre du budget sont présentés ci-après :

Chapitre 1 – Salaires. Les frais correspondant aux salaires et émoluments de 22 membres du personnel du Secrétariat sont à la charge de ce chapitre : douze membres du personnel de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif, un Responsable administratif et financier, une chef du Département d'application, deux Coordinateurs d'application, une gestionnaire VMS/technicienne supérieure, une technicienne supérieure, une éditrice des publications et quatre traductrices du département des publications), un fonctionnaire de la catégorie des services généraux (une personne chargée du courrier et des photocopies) et neuf employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (deux traductrices du département des publications, une assistante d'application, une personne chargée du courrier et des photocopies, une secrétaire administrative, deux assistants administratifs, une comptable et une aide-comptable).

Au cours de l'année 2022, la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies a publié le nouveau barème des salaires et des pensions pour les fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur. Toutes ces augmentations sont incluses dans ce chapitre en respectant la date d'entrée en vigueur de ce barème.

En conséquence, le montant total du chapitre 1 comprend l'actualisation des barèmes en vigueur des salaires pour le personnel classé dans les catégories des Nations Unies, y compris l'ancienneté et l'apport au Plan de retraite Van Breda/CIGNA. De plus, ce chapitre inclut les coûts de la sécurité sociale espagnole du personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts visé par l'article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, et l'indemnité d'affectation des fonctionnaires non-résidents (article 14), ainsi que les frais de formation du personnel du Secrétariat : cours d'anglais pour 6 fonctionnaires, cours d'espagnol pour 6 fonctionnaires, cours de français pour 15 fonctionnaires et des services de traduction pour aider le département des publications.

Les dépenses à charge du chapitre 1 s'élèvent à 1.576.389,73 euros et représentent 74,61% du montant budgétisé.

Chapitre 2 – Voyages. Le montant à charge de ce chapitre du budget s'élève à 22.021,65 euros (142,53% du montant budgétisé) et correspond aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation à six réunions d'organisations internationales et d'organismes régionaux et/ou internationaux.

Chapitre 3 - Réunions de la Commission. Ce chapitre comprend des dépenses encourues d'un montant de 23.601,81 euros (8,60% du budget), correspondant aux frais d'interprétation en ligne pour trois réunions du Groupe de travail virtuel sur la révision du règlement intérieur de la Commission (VWG-RRP), aux frais de préparation de la réunion de la Commission de 2022, aux déplacements du personnel et des interprètes pour la réunion de la Commission de 2022.

Chapitre 4 – Publications. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 14.254,80 euros (71,27% du montant budgétisé) et correspondent aux frais de reproduction de documents et de location des photocopieuses (7.039,80 euros), ainsi que les affiches pour différentes espèces (7.215,00 euros).

Chapitre 5 – Équipement de bureau. Les dépenses à charge de ce chapitre correspondaient à une chaise de bureau ergonomique (318,35 euros) (2,02% du montant budgétisé).

Chapitre 6 – Frais de fonctionnement. Les frais à charge de ce chapitre se chiffrent à 91.578,83 euros, (62,26% du montant budgétisé) et correspondent au matériel de bureau (1.632,52 euros) ; aux frais de communication : envoi du courrier officiel et des publications de l'ICCAT (2.116,33 euros) ; au service de téléphone (12.675,95 euros), au service de télécopie (431,60 euros) ; aux frais bancaires (13.769,71 euros) ; aux honoraires de l'auditeur (16.388,74 euros) ; aux assurances (2.788,30 euros), au nettoyage du bureau (25.237,94 euros); à d'autres frais tels que la location des garages, etc. (12.354,70 euros), ainsi qu'aux frais de représentation (4.183,04 euros).

Chapitre 7 - Frais divers. Des frais mineurs sont inclus dans ce chapitre du budget. Le montant des dépenses réalisées dans ce chapitre s'élève à 1.973,43 euros, soit 24,72% du montant budgétisé.

Chapitre 8 - Coordination de la recherche. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 1.136.144,49 euros (85,09% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Salaires:* Ce sous-chapitre comprend les salaires et émoluments de dix membres du personnel du Secrétariat : huit membres du personnel de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif adjoint, un chef du département scientifique, un analyste des données halieutiques, une experte en dynamique des populations, un coordinateur des prises accessoires, un chef du Département des statistiques et biostatisticien, un programmeur de bases de données, un programmeur de bases de données et expert en GIS et un expert en technologie de l'information) et deux employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (un programmeur de bases de données et webmaster et un technicien en programmation).

Les observations formulées au Chapitre 1 sur le barème des salaires en vigueur en 2022 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce sous-chapitre, ainsi que les coûts de la Sécurité sociale espagnole pour le personnel du Secrétariat affilié à ce Système, le remboursement des impôts, tel qu'il est stipulé à l'Article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais au titre de subsides pour études des membres du personnel visés par l'Article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT et les frais de voyage au pays d'origine, conformément à l'Article 27 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT.

Les frais à charge de ce sous-chapitre s'élèvent à 873.951,37 euros.

- b) *Missions pour l'amélioration des statistiques :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (1.262,23 euros) correspondent aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation du Secrétariat à la réunion d'un autre organisme.
- c) *Statistiques-Biologie :* les frais à charge de ce sous-chapitre correspondent à l'achat d'un ordinateur, à la rénovation de licences et aux services cloud (19.871,66 euros).
- d) *Informatique :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (39.034,54 euros) correspondent à l'achat d'ordinateurs, programmes, extension de mémoire, maintenance des serveurs et à l'achat de divers matériels informatiques.
- e) *Maintenance de la base de données :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (25.197,18 euros) correspondent à la maintenance de la station de stockage hautes performances, aux licences annuelles, aux programmes spécifiques pour les statistiques, au service de copies de sauvegarde et à la maintenance de l'appareil de climatisation du serveur.

- f) *Ligne de télécommunications – Domaine Internet* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (21.785,30 euros) correspondent aux dépenses pour la maintenance du courrier électronique de l'ICCAT, les services cloud, ainsi que des lignes ADSL et à la maintenance de la page web.
- g) *Réunions scientifiques (SCRS inclus)* : le montant à charge de ce sous-chapitre s'élève à 155.042,21 euros, correspondant aux licences annuelles de Zoom pour les réunions en ligne et aux frais encourus pour la tenue des réunions des Groupes d'espèces et de la réunion annuelle du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) à Madrid : la location des salles à l'hôtel Chamartin The One, les pauses café, le cocktail, le matériel audiovisuel, les frais du personnel du Secrétariat, les honoraires des interprètes et l'équipement de traduction simultanée (réunions hybrides).
- h) *Frais divers* : aucune dépense n'a été réalisée au titre de ce sous-chapitre.

Chapitre 9 - Services nécessitant une consultation externe spécialisée (c'est-à-dire conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.). Les frais à charge de ce chapitre (41.044,01 euros, soit 59,92% du montant budgétisé) correspondent aux services de conseil juridique, entre autres, l'actualisation des Statuts et Règlement du Personnel, et au développement de la politique de sécurité informatique de l'ICCAT.

Chapitre 10 – Fonds de cessation de service. L'intégralité des frais budgétisés (63.561,30 euros, soit 100%) a été inclus dans ce chapitre et a été transféré au fonds de cessation de service (point 4 du présent rapport).

Chapitre 11 – Programmes de recherche. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 404.500,00 euros (100,00% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans le sous-chapitre suivant :

- a) *Programme stratégique pour la recherche* : les Parties contractantes ont financé un budget de 404.500,00 euros en tant que contribution budgétaire de l'ICCAT à ce programme. Le tableau qui lui est consacré donne la ventilation des versements et dépenses (point 18 du présent rapport).

Chapitre 12 – Application. Les dépenses à charge de ce chapitre du budget s'élèvent à 12.571,60 euros (40,68% du montant budgétisé) et correspondent à l'envoi et à l'achat de drapeaux d'inspection et de rapports d'inspection au port.

Chapitre 13 – Voyages. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 96.409,78 euros (118,73% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Voyages des Présidents de l'ICCAT et du SCRS* : cette rubrique inclut les frais des voyages du Président du SCRS aux Açores, à Madrid et à Faro pour les réunions de la Sous-commission 1, du SCRS et de la Commission (25.279,16 euros), du voyage du Président de la Commission à Faro pour assister à la Réunion de la Commission de 2022 (489,46 euros), et du Vice-président du SCRS à Faro (334,97 euros)..
- b) *Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)* : ce sous-chapitre inclut le financement de l'ICCAT au fonds spécial pour la participation aux réunions qui a été approuvé en 2021, et qui s'élève à 40.000,00 euros.
- c) *Voyage des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)* : les frais de déplacement et les indemnités journalières de sept mandataires du SCRS pour assister à la réunion des Groupes d'espèces et/ou du SCRS ont été imputés à sous-chapitre (30.306,19 euros).

Chapitre 14 - Système intégré de gestion en ligne. Les frais correspondant aux salaires de deux membres du personnel du Secrétariat de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (développeurs de logiciels) sont à la charge de ce chapitre. Les observations formulées au chapitre 1 concernant le barème des traitements en vigueur en 2022 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations unies s'appliquent également à ce chapitre. Le service des serveurs cloud et autres logiciels a également été imputé à ce chapitre. Les frais à charge de ce chapitre s'élèvent à 124.462,70 euros (60,42% du budget).

Dépenses extrabudgétaires

Les frais extrabudgétaires réalisés jusqu'au 21 octobre 2022 s'élèvent à 1.082.411,30 euros et sont détaillés au point 24 du présent rapport.

Outre les coûts des réunions intersessions, cette rubrique comprend les frais de contrat pour élaborer l'appel d'offres pour la mise en œuvre de la surveillance électronique à distance (REM) (2.500,00 euros) et les frais de voyage de trois interprètes arabes à Faro pour la réunion de la Commission de 2022 (1.056,00 euros).

L'état financier 4 présente les revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus par la Commission.

Revenus budgétaires

Les contributions perçues et distribuées par groupes ont été les suivantes :

Groupes	Nombre de Parties contractantes				Contributions		
	Total	Paiement total	Paiement partiel	En instance	Budget	Payé	%
A	9	9	0	0	2.861.234,42	2.861.234,41	100,00
B	5	2	0	3	718.301,53	187.124,66	26,05
C	21	13	3	5	1.005.622,14	604.910,26	60,15
D	17	7	1	9	203.518,77	106.180,19	52,17
TOTAL	52	31	4	17	4.788.676,80	3.759.449,52	78,51

Du budget approuvé, les revenus perçus et appliqués pour les contributions versées au titre de 2022 s'élevaient à 3.759.449,52 euros, ce qui représente 78,51% du budget. Seules trente-et-une Parties contractantes sur les 52 comprises dans ledit budget ont versé la totalité de leur contribution (Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Barbade, Belize, Canada, République populaire de Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Curaçao, Egypte, El Salvador, États-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Grenade, Guinée Bissau, Islande, Japon, Maroc, Mexique, Namibie, Nicaragua, Norvège, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Türkiye, Union européenne et Uruguay). Le Gabon a payé 58,80% (9.829,17 euros), le Guatemala 99,99 % (41.293,67 euros), la Libye 33,20 % (11.601,00 euros) et la Russie 97,69 % (19.195,83 euros).

Les contributions au budget ordinaire de 2022 en instance de versement par les Parties contractantes au 21 octobre 2022 s'élèvent à 1.029.227,28 euros, soit 21,49% de celui-ci.

Le versement anticipé du Gabon de 9.829,17 euros, celui du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de 0,02 euros et celui du Guatemala de 0,01 euro ont été appliqués aux paiements partiels de leurs contributions au titre de 2022. Un nouveau versement anticipé du Sénégal (69.645,31 euros) et un nouveau versement anticipé du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (40,02 euros) ont également été reçus et seront appliqués au paiement des contributions futures, en plus du versement anticipé du Bénin (200,86 euros) après annulation de sa dette, qui est en attente de remboursement lorsque nous serons informés des données nécessaires pour l'effectuer.

Revenus extrabudgétaires

Les revenus extrabudgétaires perçus s'élèvent à 728.743,53 euros. Ces recettes comprennent la contribution volontaire du Taipei chinois (100.000,00 euros), les contributions volontaires à l'ICCAT des programmes extrabudgétaires gérés par le Secrétariat au titre de frais de gestion (*overhead*) : Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements (18.648,92 euros), Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (59.061,86 euros), Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) (20.000 euros), et du projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2) (14.768,20 euros).

Sont également inclus les cotisations des observateurs reçues pour les réunions en présentiel (4.597,00 euros), les revenus financiers reçus pour les intérêts bancaires (458,05 euros), le remboursement de la

TVA (18.921,90 euros), les revenus reçus de l'Union européenne pour la réunion de la Commission de 2022 (490.000,00 euros), et des différences positives du taux de change (2.287,60 euros).

Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés

Les revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés s'élèvent à 509.459,94 euros et correspondent aux contributions aux budgets précédents versées par le Brésil (154.219,18 euros), la Libye (74.957,76 euros), la Namibie (43.742,44 euros), le Panama (195.044,61 euros), Saint-Vincent et les Grenadines (19.389,74 euros), Sao Tomé-et-Principe (18.647,60 euros), et le Sénégal (3.458,61 euros).

L'état financier 5 présente la composition et le solde du fonds de roulement qui affiche un solde comptable positif de 2.345.467,18 euros (soit 48,98% du budget). Le fonds est composé du solde à l'ouverture de l'exercice (2.039.057,97 euros), de la liquidation des revenus et des frais au budget de l'exercice (306.409,21 euros), de la liquidation des revenus et dépenses non inclus dans le budget de l'exercice (-353.667,77 euros) et des contributions versées à des budgets antérieurs (509.459,94 euros). L'estimation des frais jusqu'à la fin de 2022 s'élève à 1.331.695,89 euros (cf. **état financier 3**). Par conséquent, si aucun nouveau revenu n'est apporté au fonds de roulement, le résultat prévu à la clôture de l'exercice 2022 serait un solde comptable positif de 1.013.771,29 euros (21,17% du budget).

L'état financier 6 présente le cash flow de l'exercice 2022, en ce qui concerne les revenus et dépenses effectifs.

L'état financier 7 présente la situation en caisse et en banque avec un solde de 12.711.346,13 euros, lequel correspond au montant total disponible dans le fonds de roulement (2.345.467,18 euros), au montant disponible dans le fonds de roulement de l'eBCD (727.337,25 euros), ainsi qu'au montant disponible dans le fonds du système intégré de gestion en ligne (47.077,74 euros), dans le fonds de cessation de service (373.957,95 euros), au montant disponible du programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer (243.744,52 euros), au montant disponible du programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique I-XI (298.753,00 euros), au montant disponible du programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique XII (937.683,41 euros), au montant disponible du programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et la Méditerranée (3.401.381,29 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine (129.778,72 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour la participation aux réunions (511.052,06 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - États-Unis (620.056,24 euros), au montant disponible dans le Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités (378.640,62 euros), au montant disponible dans le fonds du Maroc pour soutenir la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission (201.407,05 euros), au montant disponible dans le programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux (20.121,61 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) (54.476,13 euros), au montant disponible dans le Fonds de la Tunisie pour la participation aux réunions de la Commission (25.588,16 euros), au montant disponible dans le Programme stratégique pour la recherche (1.212.979,32 euros), au montant disponible dans le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux (84.688,60 euros), au montant disponible dans le fonds du système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne (28.832,02 euros), au montant disponible dans le fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM) (50.100,00 euros), aux dettes pour achats ou prestations de services (181.372,93 euros), aux versements en attente d'application (10.714,22 euros), aux versements anticipés de contributions futures (69.886,19 euros), aux versements anticipés des fonds fiduciaires (807.496,27 euros), aux dépenses anticipées (26.606,87 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (5.672,98 euros) et aux paiements en instance d'application (18.966,50 euros).

L'état financier 8 présente la composition et le solde du Fonds de roulement eBCD qui affiche un solde comptable positif de 727.337,25 euros. Le fonds est constitué du solde à l'ouverture de l'exercice 2022, qui est de 420.266,19 euros.

Il comprend également la liquidation des revenus et des frais au budget eBCD de l'exercice (307.071,06 euros). Sur le budget approuvé, les recettes reçues et appliquées au titre des contributions eBCD de 2022 s'élèvent au total à 368.859,96 euros. Quinze des 18 Parties contractantes incluses dans ce budget ont payé leur contribution à l'eBCD (Albanie, Algérie, Canada, Chine, Corée, Égypte, États-Unis, Islande, Japon,

Maroc, Mexique, Norvège, Türkiye, Union européenne et Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord).

D'autre part, une dépense à hauteur de 61.788,90 euros a été réalisée, correspondant au salaire du développeur full stack ainsi qu'aux frais bancaires.

Il convient de noter qu'en ce qui concerne le budget eBCD de 2019, les contributions de la Libye et de la Syrie n'ont pas été reçues ; qu'en ce qui concerne le budget eBCD de 2020, les contributions de la Libye et de la Syrie n'ont pas été reçues ; qu'en ce qui concerne le budget eBCD de 2021, les contributions de la Libye et de la Syrie n'ont pas été reçues ; et qu'en ce qui concerne le budget eBCD de 2022, les contributions de la Lybie, de la Syrie et de la Tunisie n'ont pas été reçues.

3 Fonds de cessation de service

<i>Fonds de cessation de service</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2022	310.396,65€
REVENUS	
Financé par l'ICCAT	63.561,30 €
Total revenus	63.561,30 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 21 octobre 2022	373.957,95€

4 Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2)

Le Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2) a démarré au mois de décembre 2019 pour une durée de cinq ans. Celui-ci continue de faire l'objet d'une comptabilité indépendante. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du Projet est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce projet s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du projet au 31 décembre 2021 et 2020.

5 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer

Depuis le mois d'avril 2007, un contrat est signé tous les ans avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement* [Rec. 06-11]. Ce Programme a été financé par les contributions volontaires de la République Populaire de Chine, de la Corée, de la Côte d'Ivoire, du Japon, de la Namibie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et du Taipei chinois. La liquidation du Programme des années 2020/2021 est la suivante :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2021/2022</i>	
Revenus	533.359,06 €
1.1 Revenus au titre de contributions	533.359,06 €
Dépenses	232.914,00€
1. Contrat avec l'agence d'observateurs	
1.1 Formation	7.125,00€
1.2 Déploiement d'observateurs	123.391,69€
1.3 Gestion et activités d'appui	69.028,29€
2. Voyages	
2.1 Billets d'avion	13.343,17€
3. Frais du Secrétariat	
3.1 Heures du personnel	18.648,92€
3.2 Contingences	1.376,93€
Solde 2021/2022	300.445,06€

Il se dégage un reliquat de 300.445,06 euros. La distribution est présentée ci-après :

<i>CPC</i>	<i>Contribution (€)</i>	<i>Distribution du solde de 2021/22 (€)</i>
China RP	91.951,65	51.797,04
Corée *	16.381,97	9.228,08
Côte d'Ivoire	7.931,90	4.468,10
Japon	178.312,29	100.444,62
Namibie *	8.718,83	4.911,38
Saint-Vincent-et-les-Grenadines*	10.478,41	5.902,56
Taipei chinois	219.584,01	123.693,28
TOTAL	533.359,06	300.445,06

* On a déduit de ce montant la contribution de la Namibie pour 2021/2022, qui n'avait pas été payée pendant la période. Par conséquent, le solde de la Corée s'élève à 7.766,35 euros, celui de Saint-Vincent à 495,22 euros et la Namibie n'a pas de solde et a des arriérés de contributions au programme de 2.813,85 euros.

Au mois d'avril 2022, le contrat signé avec l'agence d'observateurs a été prolongé d'un an.

Le solde 2021/22 a été utilisé comme contributions pour 2022/23.

Le solde suivant se dégage au 21 octobre 2022 :

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2022/2023

REVENUS		277.952,86€
1.1 Revenus au titre de contributions		277.952,86€
Contribution Rép. pop. de Chine	49.415,36 €	
Contribution Corée	4.399,60 €	
Contribution Côte d'Ivoire	0,00 €	
Contribution Japon	100.444,62 €	
Contribution Namibie	0,00 €	
Contribution Saint-Vincent et les Grenadines	0,00 €	
Contribution Taipei Chinois	123.693,28 €	
DÉPENSES		34.208,34 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation		0,00€
1.2 Déploiement d'observateurs		20.421,42 €
Jours en mer	18.198,90 €	
Jours de voyage	2.030,32 €	
Équipement	192,20 €	
1.3 Gestion et activités d'appui		11.688,89 €
Jours en mer	11.670,51 €	
Jours de voyage	18,38 €	
2. Voyages		
2.1 Billets d'avion		1.431,66 €
3. Frais du Secrétariat		
3.1 Contingences		666,37 €
Frais bancaires	666,37 €	
Solde au 21 octobre 2022		243.744,52 €

6 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* [Rec. 08-05], le Programme régional d'observateurs a été initié en 2009, en ce qui concerne les fermes de thon rouge ; depuis 2010, il a également été mis en œuvre à bord des navires et depuis 2013 également dans les madragues ; à cet effet le Secrétariat a reconduit un contrat avec le consortium MRAG/Cofrepêche afin de réaliser le recrutement et le déploiement des observateurs. Le financement dudit programme est réalisé par les opérateurs des navires, des fermes et des madragues. Le solde du programme au 21 octobre 2022 se dégage comme suit :

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

a) Fermes de thon rouge

REVENUS		1.304.357,53€
1.1 Revenus au titre de contributions		1.304.357,53€
DÉPENSES		499.791,88€
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		0,00€
Formation	0,00€	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		91.152,36€
Jours de voyage	35.435,80€	
Frais de déplacement	32.728,01€	
Séances informatives	22.988,55 €	
1.3 Assignation d'observateurs		408.421,80€
Jours à la ferme	408.421,80€	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		217,72€
Frais bancaires	217,72€	
Solde a)		804.565,65€

b) Navires

REVENUS		4.109.800,08€
1.1 Revenus au titre de contributions		4.109.800,08€
DÉPENSES		1.790.509,59€
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		392.145,03€
Formation	297.230,80€	
Frais de voyage - formation	50.579,77 €	
Équipement	41.914,46€	
Jours de quarantaine	2.420,00 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		411.863,82€
Jours de voyage - assignation	157.549,50€	
Dépenses de voyage - assignation	105.088,04€	
Séances informatives	97.462,85€	
Jours de voyage – séances informatives	51.763,43€	
1.3 Assignation d'observateurs		985.925,80€
Jour en mer	985.925,80€	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		574,94€
Frais bancaires	574,94€	
Solde b)		2.319.290,49€

c) Madragues

REVENUS		300.378,56€
1.1 Revenus au titre de contributions		300.378,56€
DÉPENSES		41.684,15€
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		0,00€
Formation	0,00€	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		8.644,85€
Jours de voyage	3.008,70€	
Frais de déplacement	2.961,75€	
Séances informatives	2.674,40€	
1.3 Assignation d'observateurs		33.027,30€
Jours passés dans la madrague	33.027,30€	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		12,00 €
Frais bancaires	12,00 €	
Solde c)		258.694,41€

d) Fonds du programme		18.830,74€
Solde à l'ouverture	20.052,80€	
Revenus du fonds	14.765,46€	
Frais bancaires du Programme	(15.987,52€)	

Solde au 21 octobre 2022		3.401.381,29€
---------------------------------	--	----------------------

Outre ce solde, les comptes de la Commission présentent un reliquat pour les navires au titre de 2010/2011 d'un montant de 12.172,44 euros, de 2011/2012 d'un montant de 6.432,75 euros, de 2012/2013 d'un montant de 14.937,97 euros, de 2013/2014 d'un montant de 23.258,27 euros, de 2014/2015 d'un montant de 13.226,20 euros, de 2015/2016 d'un montant de 55.131,83 euros, de 2016/2017 d'un montant de 38.749,75 euros, de 2017/2018 d'un montant de 4.335,50, de 2018/2019 d'un montant de 33.218,34 euros, de 2019/2020 d'un montant de 93.887,96 euros, de 2020/2021 d'un montant de 154.658,12 euros, de 2021/2022 d'un montant de 101.784,18 euros, de 2022/2023 d'un montant de 150.910,00 euros et pour les fermes et les madragues le solde est de 42.257,91 euros et 18.510,76 euros, respectivement (versements anticipés du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée), correspondant aux fonds disponibles des fermes et des navires qui ont participé au cours des périodes antérieures et qui n'ont pas sollicité le remboursement.

7 Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique

Lors de sa 16^e réunion extraordinaire, la Commission a appuyé la création d'un programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique pour une période initiale de cinq ans, qui a été prolongé chaque année. La liquidation et le solde de la onzième phase du programme, dont les activités ont officiellement débuté le 1^{er} janvier 2021 et se sont terminées le 31 août 2022, ont été comme suit :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phases I-XI</i>	
Solde phase I	46.094,81 €
Solde phase II	(5.823,03 €)
Solde phase III	(78.893,00 €)
Solde phase IV	62.909,49 €
Solde phase V	67.037,12 €
Solde phase VI	85.932,65 €
Solde phase VII	101.049,74 €
Solde phase VIII	191.892,84 €
Solde phase IX	81.848,12 €
Solde phase X	63.608,25
Solde phase XI	(316.903,99 €)
Revenus phase XI	1.185.761,30 €
Contribution volontaire de l'Albanie	3.208,52 €
Contribution volontaire de l'Algérie	31.235,92 €
Contribution volontaire du Canada	19.917,67 €
Contribution volontaire de la Rép. pop. de Chine	1.825,11 €
Contribution volontaire de la Corée	3.774,73 €
Contribution volontaire du Japon	53.204,87 €
Contribution volontaire du Maroc	61.981,13 €
Contribution volontaire de la Norvège	19.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	50.109,54 €
Contribution volontaire de la Türkiye	43.503,81 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	896.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	2.000,00 €
Dépenses phase XI	1.502.665,29 €
Personnel de l'ICCAT/Personnel engagé par le GBYP	325.044,83 €
Équipement	8.654,33 €
Experts externes (chargés de la coordination)	15.027,00 €
Mise en œuvre d'autres contrats (récupération de données, prospections aériennes, marquage, études biologiques, etc.)	1.096.777,09 €
Autres dépenses (voyages, consommables, cours de formation, etc.)	57.162,04 €
Solde phases I-XI	298.753,00 €

La douzième phase du programme a débuté le 24 mars 2022. Les Parties qui ont versé des contributions volontaires et les dépenses encourues jusqu'au 21 octobre 2022 sont énumérées ci-dessous :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phase XII</i>	
Revenus	1.073.910,38 €
Contribution volontaire de l'Albanie	2.996,34 €
Contribution volontaire de l'Algérie	29.170,26 €
Contribution volontaire du Canada	21.337,13 €
Contribution volontaire de la R.P. Chine	1.897,80 €
Contribution volontaire de la Corée	3.525,11 €
Contribution volontaire du Japon	49.686,39 €
Contribution volontaire du Maroc	57.882,26 €
Contribution volontaire de la Norvège	24.287,66 €
Contribution volontaire du Royaume-Uni	500,57 €
Contribution volontaire de la Türkiye	40.626,86 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	840.000,00 €
Contribution volontaire du Taïpei chinois	2.000,00 €
Dépenses	136.226,97 €
Coordination	28.432,21 €
Études biologiques	75.961,80 €
Récupération des données	0,00 €
Indices	0,00 €
Modélisation	27.767,51 €
Marquage	4.065,45 €
Solde au 21 octobre 2022	937.683,41 €

8 Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine

Suite à l'initiative des États-Unis de contribuer au Fonds spécial pour les données depuis l'approbation de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21], la République populaire de Chine, poursuivant le même objectif, verse depuis 2011 des contributions volontaires. En date du 21 octobre 2022, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2022	133.501,75€
REVENUS	
Contribution volontaire	0,00€
Total revenus	0,00€
DÉPENSES	
Frais du fonds	3.723,03 €
Frais bancaires	0,00€
Total dépenses	3.723,03€
Solde au 21 octobre 2022	129.778,72 €

9 Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)

La Commission a approuvé à sa réunion de 2020 la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14-14 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 20-09]. À cette fin, la Commission a convenu d'allouer un montant de 40.000,00 euros à charge du chapitre 13 b) du budget de l'ICCAT. Le Secrétariat a, en outre, reçu une contribution volontaire de l'Union européenne par le biais de son fonds visant au renforcement

des capacités, d'un montant de 210.000,00 euros. Un résumé est présenté ci-après, en date du 21 octobre 2022, avec les voyages à charge de ce fond ainsi que son solde.

<i>Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2022	455.811,72€
REVENUS	
Budget ICCAT	40.000,00 €
Financement de l'Union européenne par le biais de son fonds visant au renforcement des capacités	210.000,00 €
Total revenus	250.000,00 €
DÉPENSES	
Remboursement des fonds non utilisés de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	122.802,58 €
Réunions scientifiques	38.015,37 €
<i>Réunion d'évaluation du stock de thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée</i>	
Tunisie Rafik ZARRAD	2.422,21 €
<i>Réunions des Groupes d'espèces du SCRS et/ou plénières du SCRS</i>	
Brésil Paulo TRAVASSOS	5.651,25 €
El Salvador Ana M. GALDAMEZ	5.456,55 €
Gabon Davy ANGUEKO	4.967,60 €
Guatemala Carlos E.MARTÍNEZ	5.691,93 €
Nicaragua Renaldy A. BARNUTY	3.701,47 €
Sao Tomé e Príncipe Ana M. DALMEIDA	2.662,29 €
Sierra Leona Lahai DURAMANY	3.291,39 €
Tunisie Rafik ZARRAD	4.170,68 €
Réunion intersessions de la Sous-commission 1	27.391,00 €
Belize Robert A. ROBINSON	2.375,97 €
Côte d'Ivoire Kouadio J. DJOU	1.992,88 €
El Salvador Ana M. GALDAMEZ	3.167,36 €
Gabon Davy ANGUEKO	2.657,22 €
Guinée, Rép. De Lansana KOLIE	2.458,07 €
Mauritanie Lamine CAMARA	1.874,79 €
Nicaragua Roberto D.CHACON	3.771,68 €
Panama Flor TORRIJOS	2.870,25 €
Sénégal Fambaye N.SOW	2.577,99 €
Trinidad et Tobago Louanna V.MARTIN	3.644,79 €
23^e Réunion extraordinaire de la Commission	6.550,71 €
Albanie Arian PALLUQI	542,50 €
Côte d'Ivoire Kouadio J. DJOU	862,91 €
Gabon Davy ANGUEKO	1.142,41 €
Panama Flor TORRIJOS	1.160,63 €
Sao Tomé e Príncipe Ana M. DALMEIDA	1.006,79 €
Uruguay Andrés DOMINGO	1.835,47 €
Total dépenses	194.759,66€
Solde au 21 octobre 2022	511.052,06€

10 Fonds spécial pour les données

À sa réunion de 2003, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21]. Depuis 2005, le Secrétariat reçoit, à cette fin, des contributions des États-Unis visant à maintenir le Fonds spécial pour les données. Ce fonds a financé les dépenses relatives au contrat de courte durée pour les activités de marquage dans l'Atlantique Nord-Ouest faisant suite à la clôture du Programme de marquage des thons tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP). En date du 21 octobre 2022, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2022	469.597,84€
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	49.850,00 €
Contribution volontaire des États-Unis	120.240,00 €
Total revenus	170.090,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	19.631,60 €
Total dépenses	19.631,60 €
Solde au 21 octobre 2022	620.056,24 €

11 Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités

En 2008, les États-Unis ont fait savoir au Secrétariat qu'ils allaient réaliser diverses contributions volontaires dans l'objectif de créer un fonds spécifique pour financer les activités destinées à renforcer les capacités de collecte et de gestion des données des Parties contractantes qui disposaient d'une capacité plus faible. Le solde suivant se dégage au 21 octobre 2022 :

<i>Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2022	312.134,75 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	70.080,00€
Total revenus	70.080,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	3.574,13€
Total dépenses	3.574,13€
Solde au 21 octobre 2022	378.640,62€

12 Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Depuis 2013, le Maroc contribue à ce fonds afin de faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et aux autres réunions spécifiques. En 2022, le Secrétariat a géré, à la demande du Maroc, la participation de treize personnes aux réunions suivantes : quatre personnes à la Réunion d'évaluation du stock de thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée, deux personnes à la Réunion intersessions de la Sous-commission 1, sept personnes aux réunions des Groupes d'espèces et/ou du SCRS et sept personnes à la 23ème Réunion extraordinaire de la Commission. En date du 21 octobre 2022, ce fonds présente le solde suivant :

Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Solde à l'ouverture de l'exercice 2022	125.675,65 €
REVENUS	
Contribution volontaire du Maroc	105.284,70 €
Total revenus	105.284,70 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	29.553,30 €
Total dépenses	29.553,30 €
Solde au 21 octobre 2022	201.407,05 €

13 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux

Dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour le thon obèse et l'albacore* (Rec. 11-01), le Secrétariat a signé un contrat avec COFREPECHE afin de mettre en œuvre le Programme régional d'observateurs pour les thonidés tropicaux. En 2013, des fonds provenant du Belize (20.000,00 euros), de Cabo Verde (10.000,00 euros), de la Côte d'Ivoire (4.980,00 euros), du Curaçao (15.000,00 euros), du Ghana (69.927,50 euros), du Guatemala (21.564,00 euros), du Panama (10.000,00 euros) et de l'Union européenne (110.000,00 euros) ont été reçus à cet effet. En 2014, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux* [Rec. 14-01], laquelle ne prévoit pas le recours à des observateurs régionaux ; c'est la raison pour laquelle il a été procédé en 2015 à la liquidation du solde du programme entre ses participants. Au 21 octobre 2022, un reliquat de 20.121,61 euros se dégage encore et le Secrétariat attend de procéder à son remboursement. Les montants en attente de remboursement sont les suivants : 3.688,61 euros à la Côte d'Ivoire et 16.433,00 euros au Guatemala.

14 Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)

À sa réunion de 2013, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 80.000 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. En raison de la faible activité réalisée dans le cadre de ce fonds, en 2017, la Commission a décidé de maintenir ce fonds actif pour des activités futures, mais sans solde.

15 Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités

En 2022, un contrat a été signé avec l'Union européenne, pour une durée de vingt-quatre mois, en vue de poursuivre l'amélioration des capacités des pays en développement. Ce contrat couvre les activités décrites dans la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14-14 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* (Rec. 20-09) et dont le montant total s'est élevé à 375.000,00 euros, dont 80% ont été financés par l'Union européenne. Ce fonds est cofinancé avec le fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF) ; de ce fait, afin de pouvoir regrouper la totalité des voyages financés, le montant reçu (210.000,00 euros) a été transféré au fonds MPF.

16 Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)

En 2015 le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) a été créé pour soutenir et renforcer le développement et la mise en œuvre de systèmes d'inspection portuaire efficaces par les CPC en développement afin que ceux-ci satisfassent ou dépassent les normes minimales définies dans la

Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port [Rec. 14-08].
En date du 21 octobre 2022, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2022	42.989,03 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	17.520,00 €
Total revenus	17.520,00 €
DÉPENSES	
Frais d'interprétation de la réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance	6.032,90 €
Total dépenses	6.032,90 €
Solde au 21 octobre 2022	54.476,13 €

17 Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission

En mars 2017, le Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission a été créé, dans le but de renforcer la participation de la délégation tunisienne aux réunions de la Commission. En 2022, le Secrétariat a géré, à la demande la Tunisie, la participation de trois personnes aux réunions des Groupes d'espèces et/ou du SCRS. En date du 21 octobre 2022, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2022	33.361,29 €
REVENUS	
Financé par la Tunisie	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	7.773,13 €
Total dépenses	7.773,13 €
Solde au 21 octobre 2022	25.588,16 €

18 Fonds stratégique pour la recherche

En 2017, la Commission a décidé de créer le programme stratégique pour la recherche pour 2018, dans le but de regrouper et d'inclure toutes les activités scientifiques de l'ICCAT dans son budget ordinaire et de le faire progressivement avec ce nouveau poste budgétaire. Pour 2021, la Commission a approuvé une enveloppe de 404.500,00 euros et a reçu une contribution volontaire du Taipei chinois d'un montant de 2.000,00 euros.

Un contrat avec l'Union européenne (860.230,00 euros) a été signé en décembre 2020 dans le but de financer 71,93% des activités scientifiques de la Commission de 2021, inscrites dans le nouveau programme stratégique pour la recherche, qui n'étaient pas couvertes par le budget. Ce contrat a été modifié pour prolonger les activités jusqu'en décembre 2022. La contribution volontaire reçue de l'Union européenne a été de 433.139,00 euros.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Contrats de courte durée aux fins de l'amélioration du cadre de travail de l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) pour le germon de l'Atlantique Nord : cas de référence de Stock Synthesis ;
- Contrats de courte durée portant sur les approches de modélisation : appui au processus de MSE de l'ICCAT pour l'espadon de l'Atlantique Nord ;
- Contrats de courte durée pour le développement de l'évaluation de la stratégie de gestion pour le listao de l'Atlantique ouest ;
- Contrat de courte durée pour la réalisation d'une étude sur la biologie reproductive du germon de l'Atlantique Nord ;
- Contrat de courte durée pour la réalisation d'une étude sur la biologie reproductive du germon de l'Atlantique sud ;
- Contrat de courte durée pour la collecte d'échantillons biologiques d'espadon aux fins d'études de la génétique, la croissance et la reproduction ;
- Contrat de courte durée dans le cadre du SMTYP de l'ICCAT pour le prélèvement d'échantillons biologiques aux fins d'études de la croissance, la maturité et la génétique ;
- Étude sur la structure génétique du stock de requin-taupe bleu ;
- Contrat de courte durée dans le cadre des activités de récupération des marques et de sensibilisation de l'AOTTP au Sénégal ;
- Contrat de courte durée dans le cadre des activités de récupération des marques et de sensibilisation de l'AOTTP en Côte d'Ivoire ;
- Contrats de courte durée pour l'étude de méthodologies d'estimation des prises accessoires.

Le solde de ce programme est le suivant :

Programme stratégique pour la recherche - 2021

Transfert du solde de 2020	266.386,84 €
REVENUS	
Financement de l'ICCAT	404.500,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	433.139,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	2.000,00 €
Total revenus	839.639,00 €
DÉPENSES	
Experts externes et ateliers du SCRS	
Expert: Réunion d'évaluation du stock d'espadon de l'Atlantique	4.694,06 €
Atelier Échange d'expériences et sensibilisation à l'apposition de transmetteurs satellites	926,58 €
Atelier sur le travail de collaboration pour évaluer les prises accessoires de tortues marines dans les flottilles palangrières et de senneurs dans l'océan Atlantique, l'océan Indien et la Méditerranée	21.928,86 €
Évaluation des stratégies de gestion (MSE)	
Amélioration du cadre de travail pour l'évaluation de la stratégie de gestion du germon de l'Atlantique Nord MSE - N-ALB	24.000,12 €
Approches de modélisation : appui au processus MSE - N-SWO	132.967,16 €
Développement de la MSE pour le listao de l'Atlantique ouest	28.964,50 €
Études biologiques, écologiques ou liées au marquage	
Germon	
Marquage - ALB	59.616,66 €
Biologie reproductive - ALB	16.764,30 €
Collecte d'échantillons - ALB	21.346,35 €
Espadon	
Marquage - SWO	26.795,74 €
Biologie reproductive - SWO	4.500,00 €
Génétique - SWO	20.640,00 €
Âge et croissance - SWO	15.000,00 €
Collecte d'échantillons - SWO	4.826,10 €
Thonidés mineurs	
Biologie reproductive - SMT	9.306,02 €
Génétique - SMT	14.078,77 €
Âge et croissance - SMT	4.845,51 €
Autres études halieutiques - SMT	2.703,20 €
Collecte d'échantillons - SMT	10.040,34 €
Requins	
Marquage - SHK	2.011,12 €
Génétique - SHK	25.000,00 €
Thonidés tropicaux	
Récupération de marques, poursuite de l'AOTTP - TROP	69.872,60 €
Prises accessoires	
Autres études sur la pêche	28.572,00 €
Consommables (ALB, BIL, SWO, SMT, SHK)	
Consommables	3.204,58 €
Contingences	704,48 €
Total dépenses	553.309,05 €
Solde 2021	552.716,79 €

Pour les activités scientifiques de 2022, la Commission a approuvé une contribution au Programme de 404.500,00 euros et a reçu une contribution volontaire du Taipei chinois d'un montant de 4.000,00 euros. Un contrat a été aussi signé avec l'Union européenne (701.385,00 euros), dans le cadre duquel 64% de ces

activités seront financées. La contribution volontaire qui a été reçue de l'Union européenne dans le cadre de ce contrat s'élève à 315.000 euros.

En 2022, les activités suivantes ont été réalisées :

- Prolongation du contrat de courte durée dans le cadre des activités de récupération des marques et de sensibilisation de l'AOTTP au Sénégal ;
- Prolongation du contrat de courte durée dans le cadre des activités de récupération des marques et de sensibilisation de l'AOTTP en Côte d'Ivoire ;
- Contrat de courte durée concernant la collecte d'échantillons biologiques aux fins de l'étude de la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est ;
- Contrat de courte durée pour la métagénomique et le génotypage du polymorphisme d'un seul nucléotide de l'ensemble du génome nucléaire pour résoudre la structure génétique de la population du requin-taube bleu de l'Atlantique (*Isurus oxyrinchus*) et l'analyse préliminaire de la structure génétique de la population du requin-taube commun de l'Atlantique (*Lamna nasus*) ;
- Contrats de courte durée pour l'étude de méthodologies d'estimation des prises accessoires.

Le solde de ce programme est le suivant :

<i>Programme stratégique pour la recherche - 2022</i>	
Transfert du solde de 2021	552.716,79 €
REVENUS	
Financement de l'ICCAT	404.500,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	315.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	4.000,00 €
Total revenus	723.500,00 €
DÉPENSES	
Études biologiques, écologiques ou liées au marquage	
Germon	
Marquage – ALB	19.021,54 €
Espadon	
Marquage – SWO	258,04 €
Thonidés mineurs	
Requins	
Marquage – SHK	527,04 €
Génétique - SHK	20.051,00 €
Thonidés tropicaux	
Récupération de marques, poursuite de l'AOTTP - TROP	9.600,50 €
Prises accessoires	
Autres études sur la pêche	13.779,35 €
Consommables (ALB, BIL, SWO, SMT, SHK)	
Total dépenses	63.237,47 €
Solde au 21 octobre 2022	1.212.979,32 €

19 Fonds du système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)

Suite à l'approbation en 2010 de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)* (Rec. 10-11), le Secrétariat a conclu un contrat avec la société TRAGSA S.A. qu'il a chargée de réaliser une étude de viabilité de la mise en œuvre de l'eBCD.

Lors de la réunion de 2011 et en réponse à la Recommandation antérieure, le PWG a présenté un projet pilote aux fins de la mise en œuvre d'un système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD) qui englobe tout le thon rouge capturé, engraisé, mis à mort et commercialisé, y compris les certificats de réexportation. Ce projet a été approuvé.

En 2012, le Secrétariat de l'ICCAT, conjointement avec les CPC intéressées et après avoir lancé un appel d'offres, a sélectionné le consortium formé par TRAGSA S.A. et The Server Labs S.L. pour développer le programme informatique et mener à bien la phase d'essai pilote aux fins de la mise en œuvre du système eBCD jusqu'en 2014

Depuis 2015, le contrat a été prolongé afin de poursuivre l'assistance, le développement et la gestion. Les services couverts sont les suivants : assistance aux utilisateurs, maintenance de l'application, gestion de projet et analyse des demandes, infrastructure, certificats, développements de l'application web et formation et les dépenses ont été financées par des contributions volontaires et le fonds de roulement de l'ICCAT.

En 2017, un poste avait été approuvé dans le budget de la Commission pour couvrir les dépenses annuelles liées à l'assistance aux utilisateurs et à la maintenance de l'application. En 2018, le fonds du système eBCD a été créé pour incorporer tous les revenus et toutes les dépenses relatifs dans un fonds fiduciaire.

Pour 2019, la Commission a approuvé la modification de l'article 4 du règlement financier et l'ajout d'un nouveau texte stipulant le financement du système de documentation électronique des captures de thon rouge, par le biais d'allocations budgétaires supplémentaires des membres de la Commission qui capturent et/ou qui commercialisent le thon rouge de l'Atlantique. Le solde du Fonds de roulement de l'eBCD est présenté dans l'**état financier 8** du présent rapport.

20 Système intégré de gestion en ligne (IOMS)

Ce fonds a été créé en 2019 pour couvrir les dépenses de la première phase du système intégré de gestion en ligne (IOMS), lancé en mai 2019 à la suite du recrutement de deux développeurs de logiciels. En 2020, ce poste a été inclus dans le budget ordinaire de l'ICCAT, de sorte que les coûts des développeurs, équipements et logiciels nécessaires sont imputés à la ligne budgétaire correspondante. Au début de l'année 2022, le solde de ce fonds était de 61.782,67 euros et une contribution volontaire a été reçue du Taipei chinois d'un montant de 5.000,00 euros. En ce qui concerne les frais, 20% ont été imputés à ce fonds pour les frais encourus pour le développement de la fonctionnalité du système d'assistance aux utilisateurs de l'IOMS (19.704,93 euros), et 20% supplémentaires seront inscrits au budget pour poursuivre le développement au cours d'une année additionnelle. Au 21 octobre 2022, le fonds présente un solde de 47.077,74 euros.

21 Fonds du système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne

En 2022, un contrat a été signé avec l'Union européenne pour poursuivre le développement de la fonctionnalité du système d'assistance aux utilisateurs de l'IOMS. Ce module comprend les composants qui géreront les éléments d'aide créés pour assister et faciliter dynamiquement l'interaction et le processus d'apprentissage de l'utilisateur par rapport à l'IOMS. Le contrat couvrira l'embauche pour 12 mois d'un développeur de logiciels ainsi que le matériel et les logiciels nécessaires à ce développement. Le contrat est doté d'un budget de 125.000,00 euros, dont 80% seront couverts par l'Union européenne, dont une contribution volontaire de 70.000,00 euros a été reçue. Au 21 octobre 2022, les six mois de salaire du développeur de logiciels, l'équipement et les logiciels nécessaires (41.167,98 euros) ont été imputés, laissant un solde disponible de 28.832,02 euros.

22 Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux

En septembre 2021, le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux a été créé pour soutenir les travaux d'achèvement liés au programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) et pour financer une mise à niveau du logiciel afin de poursuivre le développement d'un outil d'aide à la prise de décisions sur les thonidés tropicaux. À cette fin, les États-Unis ont envoyé une contribution volontaire à hauteur de 84.700,00 €.

23 Fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM)

En 2021, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT établissant un projet pilote aux fins de la mise en œuvre de la surveillance électronique à distance (REM) à bord des navires de transformation du thon rouge* (Rés. 21-17). Afin de mener à bien ce projet, en 2022, une contribution volontaire des États-Unis d'un montant de 50.100,00 euros a été reçue et un contrat sera signé avec l'Union européenne pour financer 80% des coûts d'un budget de 209.506,00 euros.

24 Réunions intersessions en ligne de l'ICCAT

En décembre 2020, un contrat de 12 mois a été signé avec l'Union européenne pour financer certaines des réunions intersessions de la Commission en 2021. En raison de la poursuite de la pandémie de Covid en 2021 et de l'impossibilité d'organiser des réunions en présentiel, ce contrat a été prolongé de 12 mois supplémentaires pour inclure certaines réunions de 2022. Le contrat est doté d'un budget de 375.000,00 euros. L'Union européenne couvrira 80% de ce montant et une contribution volontaire de 210.000 euros a été reçue, et le fonds de roulement couvrira les 20% restants, conformément à la décision de la Commission, à sa réunion de 2010, que les réunions organisées au bureau ou en dehors du siège et dont la tenue nécessiterait un financement extraordinaire, soient financées au moyen du fonds de roulement. Les réunions de 2022 pour lesquelles le financement a été requis dans le cadre de ce contrat étaient les suivantes :

Réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (IOMS) (en ligne du 7 au 8 février 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 11.932,25 euros.

Réunion du Groupe de travail sur le germon de la Méditerranée (en ligne du 9 au 10 février 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 11.660,69 euros.

Réunion intersessions de la Sous-commission 2 (y compris sur la MSE pour le thon rouge) (en ligne, du 1er au 3 mars 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 22.761,10 euros.

Réunion du Groupe de travail ad hoc sur les normes du travail (en ligne, du 14 au 15 mars 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 11.956,50 euros.

Réunion du Groupe de travail ad hoc sur les systèmes de documentation des captures (en ligne, du 4 au 5 avril 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 11.685,54 euros.

Réunion du Groupe de travail technique sur l'eBCD (GTT) (en ligne, du 6 au 7 avril 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 11.678,70 euros.

Deuxième Réunion intersessions de la Sous-commission 2 sur la MSE pour le thon rouge (en ligne, du 9 au 10 mai 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 11.968,62 euros.

Deuxième Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS), (en ligne du 6 au 7 juin 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 12.233,34 euros.

15ème Réunion du Groupe de travail sur les mesures de contrôle intégrées (IMM) (en ligne, du 8 au 10 juin 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 17.824,02 euros.

Réunion intersessions de la Sous-commission 1 (Açores, Portugal/hybride, du 28 au 30 juin 2022). Les frais engagés pour la tenue de la réunion en présentiel aux Açores se sont élevés à 118.945,69 euros.

Troisième Réunion intersessions de la Sous-commission 2 sur la MSE pour le thon rouge (en ligne, 14 juillet 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 6.249,72 euros.

Sessions de l'atelier de formation en ligne de 2022 sur l'utilisation du système intégré de gestion en ligne de l'ICCAT (IOMS) (en ligne, 28 avril 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 6.776,72 euros.

Sessions de l'atelier de formation en ligne de 2022 sur l'utilisation du système intégré de gestion en ligne de l'ICCAT (IOMS) (en ligne, 1er septembre 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 7.284,20 euros.

Les trois réunions suivantes tenues en ligne ont été financées dans leur totalité par le fonds de roulement :

Première Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS), (en ligne 28 février 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 6.020,66 euros.

Deuxième Réunion intersessions de la Sous-commission 1 (en ligne, 13 octobre 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 6.111,12 euros.

Quatrième Réunion intersessions de la Sous-commission 2 sur la MSE pour le thon rouge (Madrid, Espagne, hybride, 14 octobre 2022). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 6.554,53 euros.

Par ailleurs, l'Union européenne s'est portée volontaire pour financer 80% des frais de la Réunion intersessions de la Sous-commission 4, de la 23e Réunion extraordinaire de la Commission qui aura lieu à Vale do Lobo, Portugal, ainsi que d'autres réunions intersessions de 2023. À cette fin, un contrat (1.039.960,82 euros) a été signé en vertu duquel 490.000,00 euros ont été reçus.

En ce qui concerne l'organisation de la réunion, le Secrétariat a signé un contrat avec l'agence Alive/Winable qui se chargera de tous les aspects logistiques de la réunion. Au 21 octobre 2022, le résumé est le suivant :

<i>Réunion de la Sous-commission 4 et réunion de la Commission de 2022</i>	
REVENUS	
Financement de l'Union européenne	490.000,00 €
Total revenus	490.000,00 €
DÉPENSES	
Frais des réunions	737.711,90 €
Total dépenses	737.711,90 €
Solde au 21 octobre 2022	(247.711,90 €)

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2021 et 2020 (euros)

<i>ACTIF</i>	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
A) ACTIF NON-COURANT	94.515,12	74.776,04
I. Immobilisations incorporelles	164,58	857,65
Applications informatiques	90.028,51	90.028,51
Amortissement des applications informatiques	-89.863,93	-89.170,86
II. Immobilisations corporelles	94.350,54	73.918,39
Mobilier	83.538,02	82.916,57
Équipements pour le traitement de l'information	488.583,14	430.623,20
Autre immobilisation corporelle	49.213,28	45.405,54
Amortissement du mobilier	-73.646,98	-70.645,24
Amortissement des équipements pour le traitement de l'information	-411.400,15	-376.737,08
Amortissement d'autre immobilisation corporelle	-41.936,77	-37.644,60
B) ACTIF COURANT	13.490.428,12	13.361.065,26
I. Montants exigibles	2.141.728,81	3.423.410,74
1. Exigibles au titre d'arriérés de contributions	2.108.901,27	2.428.203,48
Arriérés de contributions budgétaires	2.093.964,27	2.411.482,29
Arriérés de contributions extrabudgétaires	14.937,00	16.721,19
2. Exigibles au titre d'arriérés de contributions eBCD	7.994,78	13.287,48
Arriérés de contributions budgétaires eBCD	7.994,78	13.287,48
3. Montants exigibles fonds fiduciaires	3.263,58	64.326,00
Montants exigibles Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	3.263,58	64.326,00
4. Autres montants exigibles	21.569,18	917.593,78
Autres montants exigibles de l'ICCAT	0,00	899.356,00
Paiements en instance d'application	21.569,18	18.237,78
II. Ajustements périodiques	31.948,04	35.870,27
1. Dépenses budgétaires anticipées	31.478,51	35.786,18
2. Dépenses extrabudgétaires anticipées	0,00	0,00
3. Frais anticipés fonds fiduciaires	469,53	84,09
III. Trésorerie	11.316.751,27	9.901.784,25
1. Caisse effective	1.468,50	1.985,04
Caisse effective (euros)	580,50	1.148,04
Caisse effective (US\$)	888,00	837,00
<i>[Exercice 2020 : 1.000,00 US\$ x 0,888 €/US\$ = 888,00 €]</i>		
<i>[Exercice 2020 : 1.000,00 US\$ x 0,837 €/US\$ = 837,00 €]</i>		
2. Comptes courants bancaires (euros)	5.229.801,43	2.898.115,40
BBVA - Cte xx6725 (euros)	21.713,97	36.438,80
BBVA - Cte xx3290 (euros)	5.117.059,20	1.315.234,68
BBVA - Cte xx1055 (euros)	29.868,95	0,00
Banco Santander - Cte xx8934 (euros)	51.764,85	51.927,26
La Caixa - Cte xx1119 (euros)	9.394,46	1.494.514,66
3. Comptes courants bancaires (US\$)	314.490,54	889.716,85
BBVA - Cte xx2037 (US\$)	311.604,54	886.996,60
<i>[Exercice 2021 : 350.906,01 US\$ x 0,888 €/US\$ = 311.604,54 €]</i>		
<i>[Exercice 2020 : 1.059.733,09 US\$ x 0,837 €/US\$ = 886.996,60 €]</i>		
La Caixa - Cte xx0668 (US\$)	2.886,00	2.720,25
<i>[Exercice 2021 : 3.250,00 US\$ x 0,888 €/US\$ = 2.886,00 €]</i>		
<i>[Exercice 2020 : 3.250,00 US\$ x 0,837 €/US\$ = 2.720,25 €]</i>		
4. Comptes courants bancaires fiduciaires (euros)	5.770.990,80	6.111.966,96
BBVA - Cte xx3942 (euros) - ROP	465.205,13	579.747,51
BBVA - Cte xx8869 (euros) - ROP-BFT	3.959.294,99	3.364.032,23
BBVA - Cta. xx8371 (euros) - GBYP	1.326.312,38	2.147.932,75
BBVA - Cta. xx7069 (euros) - ROP-TROP	20.178,30	20.254,47
TOTAL ACTIF (A+B)	13.584.943,24	13.435.841,30
C) COMPTES TRANSITOIRES	186.532,73	478.724,03
I. Trésorerie	186.532,73	478.724,03
1. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (euros)	183.050,88	475.442,15
BBVA - Cte 0201569058 (euros) - JCAP-2	183.050,88	103.229,21
BBVA - Cte 0201571055 (euros) - AOTTP	0,00	372.212,94
2. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (US\$)	3.481,85	3.281,88
BBVA - Cte 2012292035 (US\$) - JCAP-2	3.481,85	3.281,88
<i>[Exercice 2021 : 3.921,00 US\$ x 0,888 €/US\$ = 3.481,85 €]</i>		
<i>[Exercice 2020 : 3.921,00 US\$ x 0,837 €/US\$ = 3.281,88 €]</i>		
TOTAL ACTIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)	13.771.475,97	13.914.565,33

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2021 et 2020 (euros)

<i>PATRIMOINE NET ET PASSIF</i>	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
A) PATRIMOINE NET	2.553.839,28	1.245.162,16
A-1) Fonds de roulement	2.039.057,97	891.080,91
I. Fonds de roulement	891.080,91	578.133,92
1. Fonds de roulement	891.080,91	578.133,92
II. Résultat de l'exercice	1.147.977,06	312.946,99
1. Résultat de l'exercice	1.147.977,06	312.946,99
A-2) Patrimoine acquis net	94.515,12	74.776,04
I. Patrimoine acquis net	94.515,12	74.776,04
1. Patrimoine acquis net - Incorporel -	164,58	857,65
2. Patrimoine acquis net - Corporel -	94.350,54	73.918,39
A-3) Fonds de roulement eBCD	420.266,19	279.305,21
I. Fonds de roulement eBCD	279.305,21	341.574,62
1. Fonds de roulement eBCD	279.305,21	341.574,62
II. Résultat de l'exercice eBCD	140.960,98	-62.269,41
1. Résultat de l'exercice eBCD	140.960,98	-62.269,41
B) CONTRIBUTIONS EN INSTANCE ACCUMULÉES	2.116.896,05	2.441.490,96
I. Contributions budgétaires	2.093.964,27	2.411.482,29
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel	821.034,97	1.057.032,13
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs	1.272.929,30	1.354.450,16
II. Contributions extrabudgétaires	14.937,00	16.721,19
1. Contributions extrabudgétaires de l'exercice actuel	0,00	0,00
2. Contributions extrabudgétaires d'exercices antérieurs	14.937,00	16.721,19
III. Contributions budgétaires eBCD	7.994,78	13.287,48
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel eBCD	3.815,58	11.000,43
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs eBCD	4.179,20	2.287,05
C) PASSIF COURANT	8.914.207,91	9.749.188,18
I. Fonds fiduciaires	7.972.773,98	7.019.500,26
1. Fonds Système de gestion en ligne intégré	61.782,67	77.627,31
2. Fonds de cessation de service	310.396,65	246.835,35
3. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	435.690,59	499.571,22
4. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GE	1.257.853,22	1.214.765,65
5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.212.468,51	2.729.177,21
6. Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine	133.501,75	118.424,45
7. Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	455.811,72	415.811,72
8. Fonds spécial pour les données - États-Unis	469.597,84	395.274,80
9. Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités	312.134,75	312.134,75
10. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	125.675,65	68.836,84
11. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces de thonidés trop	20.189,30	20.265,47
12. Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00	0,00
13. Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	42.989,03	82.831,35
14. Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	140.000,00	140.000,00
15. Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	33.361,29	34.549,82
16. Programme stratégique pour la recherche	878.948,21	663.394,32
17. Fonds des États-Unis pour les tropicaux	84.688,60	0,00
18. Fonds Système de gestion en ligne intégré de l'Union européenne	-2.315,80	0,00
II. Provisions pour dépenses	1.271,45	88.830,13
1. Provisions pour dépenses budgétaires	1.271,45	60,01
2. Provisions pour dépenses extrabudgétaires	0,00	9.822,20
2. Provisions pour dépenses fonds fiduciaires	0,00	78.947,92
III. Dettes	196.017,69	267.865,87
1. Dettes de dépenses budgétaires	97.664,84	72.358,83
2. Dettes de dépenses extrabudgétaires	0,00	0,00
3. Dettes de dépenses fonds fiduciaires	89.541,63	82.555,51
4. Encaissements en instance d'application	8.811,22	112.951,53
IV. Ajustements périodiques	744.144,79	2.372.991,92
1. Versements anticipés de contributions futures	10.030,06	25.537,32
2. Versements anticipés de contributions volontaires	0,00	210.000,00
3. Versements anticipés des fonds fiduciaires	734.114,73	2.137.454,60
4. Versements anticipés de contributions futures eBCD	0,00	0,00
TOTAL PASSIF (A+B+C)	13.584.943,24	13.435.841,30
D) COMPTES TRANSITOIRES	186.532,73	478.724,03
I. Autres fonds, projets ou programmes	186.532,73	478.724,03
1. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2)	186.532,73	106.511,09
2. Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP)	0,00	372.212,94
TOTAL PASSIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C+D)	13.771.475,97	13.914.565,33

État financier 2. Situation des contributions des Parties contractantes (euros) (au 21 octobre 2022).

<i>Partie contractante</i>	<i>Solde débiteur au début exercice 2022</i>	<i>Contributions des Parties contractantes 2022</i>	<i>Contrib. versées en 2022 appliquées au budget 2022</i>	<i>Contrib. versées 2022 au titre de budgets antérieurs</i>	<i>Solde débiteur</i>
A) Budget ordinaire de la Commission:					
Albanie	0,00	4.679,26	4.679,26	0,00	0,00
Algérie	0,00	26.101,21	26.101,21	0,00	0,00
Angola	0,00	16.083,29	0,00	0,00	16.083,29
Barbade	0,00	6.441,82	6.441,82	0,00	0,00
Belize	0,00	80.052,32	80.052,32	0,00	0,00
Brésil	364.252,30	323.280,22	0,00	154.219,18	533.313,34
Canada	0,00	117.235,83	117.235,83	0,00	0,00
Cabo Verde	44.166,43	74.689,99	0,00	0,00	118.856,42
Chine, Rép. pop. de	0,00	85.203,91	85.203,91	0,00	0,00
Côte d'Ivoire	0,00	46.207,50	46.207,50	0,00	0,00
Curaçao	0,00	149.618,34	149.618,34	0,00	0,00
Égypte	0,00	11.234,12	11.234,12	0,00	0,00
El Salvador	0,00	63.307,85	63.307,85	0,00	0,00
France - St. P. & M.	0,00	111.324,74	111.324,74	0,00	0,00
Gabon 1/	0,00	16.715,49	9.829,17	0,00	6.886,32
Gambie	0,00	3.823,04	0,00	0,00	3.823,04
Ghana	51.653,98	226.862,34	0,00	0,00	278.516,32
Grenade	0,00	8.604,41	8.604,41	0,00	0,00
Guatemala, Rép. de	0,00	41.293,68	41.293,67	0,00	0,01
Guinée équatoriale	45.001,99	16.590,52	0,00	0,00	61.592,51
Guinée, Rép. de	239.842,52	5.734,56	0,00	0,00	245.577,08
Guinée-Bissau	0,00	5.734,56	5.734,56	0,00	0,00
Honduras	113.333,36	5.734,56	0,00	0,00	119.067,92
Islande	0,00	55.662,37	55.662,37	0,00	0,00
Japon	0,00	224.300,70	224.300,70	0,00	0,00
Corée, Rép. de	0,00	32.806,79	32.806,79	0,00	0,00
Liberia	10.393,97	8.402,02	0,00	0,00	18.795,99
Libye	74.957,76	34.946,29	11.601,00	74.957,76	23.345,29
Maroc	0,00	48.619,37	48.619,37	0,00	0,00
Mauritanie	70.494,38	50.084,64	0,00	0,00	120.579,02
Mexique	0,00	24.265,77	24.265,77	0,00	0,00
Namibie	43.742,44	23.092,45	23.092,45	43.742,44	0,00
Nicaragua Rep.	0,00	3.823,04	3.823,04	0,00	0,00
Nigeria	19.534,78	5.751,03	0,00	0,00	25.285,81
Norvège	0,00	83.613,18	83.613,18	0,00	0,00
Panama	298.397,16	140.952,39	0,00	195.044,61	244.304,94
Philippines, Rép. de	0,00	5.734,56	5.734,56	0,00	0,00
Russie	0,00	19.649,66	19.195,83	0,00	453,83
Saint Vincent et les Grenadines	72.646,54	25.144,21	0,00	19.389,74	78.401,01
Sao Tomé e Príncipe	100.599,63	18.372,02	0,00	18.647,60	100.324,05
Sénégal 2/	3.458,61	106.775,66	106.775,66	3.458,61	0,00
Sierra Leone	45.198,09	5.734,56	0,00	0,00	50.932,65
Afrique du sud	0,00	40.281,20	40.281,20	0,00	0,00
Syrie, Rép. arabe de	3.930,99	4.358,18	0,00	0,00	8.289,17
Trinidad & Tobago	0,00	22.022,35	22.022,35	0,00	0,00
Tunisie	0,00	47.343,13	47.343,13	0,00	0,00
Türkiye	0,00	101.920,75	101.920,75	0,00	0,00
Union européenne	0,00	1.761.163,47	1.761.163,47	0,00	0,00
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord 3/	0,00	140.480,52	140.480,52	0,00	0,00
États-Unis	0,00	217.835,26	217.835,26	0,00	0,00
Uruguay	0,00	22.043,41	22.043,41	0,00	0,00
Venezuela	426.041,86	66.944,26	0,00	0,00	492.986,12
Sous-total A)	2.027.646,79	4.788.676,80	3.759.449,52	509.459,94	2.547.414,13
B) Incorporation de nouvelles Parties contractantes :					
Honduras (30-01-01)	14.937,00	0,00	0,00	0,00	14.937,00
Sous-total B)	14.937,00	0,00	0,00	0,00	14.937,00
C) Retrait de Parties contractantes :					
Cuba (Effectif:31-12-91)	66.317,48	0,00	0,00	0,00	66.317,48
Sous-total C)	66.317,48	0,00	0,00	0,00	66.317,48
TOTAL A)+B)+C)	2.108.901,27	4.788.676,80	3.759.449,52	509.459,94	2.628.668,61

1/ Le versement anticipé du Gabon de 9.829,17 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2022.

2/ Le versement anticipé du Sénégal de 69.645,31 euros sera appliqué au paiement de contributions futures.

3/ Le versement anticipé du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de 40,02 euros sera appliqué au paiement de contributions futures.

État financier 3. Dépenses budgétaires et extrabudgétaires (euros) (au 21 octobre 2022)

<i>Chapitres</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Dépenses encourues à cette date</i>	<i>%</i>	<i>Dépenses estimées à la clôture de l'exercice</i>	<i>Total des dépenses estimées pour l'exercice 2022</i>
1. Dépenses budgétisées					
Chapitre 1. Salaires	2.112.780,03	1.576.389,73	74,61%	536.390,30	2.112.780,03
Chapitre 2. Voyages	15.450,00	22.021,65	142,53%	0,00	22.021,65
Chapitre 3. Réunions de la Commission (annuelles)	274.495,00	23.601,81	8,60%	250.893,19	274.495,00
Chapitre 4. Publications	20.000,00	14.254,80	71,27%	5.000,00	19.254,80
Chapitre 5. Équipement de bureau	15.759,00	318,35	2,02%	2.000,00	2.318,35
Chapitre 6. Frais de fonctionnement	147.084,00	91.578,83	62,26%	30.000,00	121.578,83
Chapitre 7. Frais divers	7.984,56	1.973,43	24,72%	2.000,00	3.973,43
Chapitre 8. Coordination de la recherche :					
a) Salaires	1.122.494,06	873.951,37	77,86%	248.542,69	1.122.494,06
b) Missions pour l'amélioration des statistiques	11.845,00	1.262,23	10,66%	0,00	1.262,23
c) Statistiques - Biologie	19.000,00	19.871,66	104,59%	-871,66	19.000,00
d) Informatique	41.000,00	39.034,54	95,21%	1.965,46	41.000,00
e) Maintenance de la base de données	27.000,00	25.197,18	93,32%	1.802,82	27.000,00
f) Ligne de télécommunications - Domaine Internet	33.500,00	21.785,30	65,03%	11.714,70	33.500,00
g) Réunions scientifiques (SCRS inclus)	80.370,90	155.042,21	192,91%	0,00	155.042,21
h) Divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 8</i>	<i>1.335.209,96</i>	<i>1.136.144,49</i>	<i>85,09%</i>	<i>263.154,01</i>	<i>1.399.298,50</i>
Chapitre 9. Services nécessitant une consultation externe spécialisée (c'est-à-dire conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.)	68.500,00	41.044,01	59,92%	27.455,99	68.500,00
Chapitre 10. Fonds de cessation de service	63.561,30	63.561,30	100,00%	0,00	63.561,30
Chapitre 11. Programmes de recherche :					
a) Programme de recherche stratégique	404.500,00	404.500,00	100,00%	0,00	404.500,00
<i>Sous-total Chapitre 11</i>	<i>404.500,00</i>	<i>404.500,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>404.500,00</i>
Chapitre 12. Application :					
a) Maintenance de la base de données d'application	30.900,00	12.571,60	40,68%	18.328,40	30.900,00
<i>Sous-total Chapitre 12</i>	<i>30.900,00</i>	<i>12.571,60</i>	<i>40,68%</i>	<i>18.328,40</i>	<i>30.900,00</i>
Chapitre 13. Voyages					
A) Voyages des Présidents de l'ICCAT et du SCRS	25.750,00	26.103,59	101,37%	5.000,00	31.103,59
b) Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions	40.000,00	40.000,00	100,00%	0,00	40.000,00
c) Voyages des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)	15.450,00	30.306,19	196,16%	0,00	30.306,19
<i>Sous-total Chapitre 13</i>	<i>81.200,00</i>	<i>96.409,78</i>	<i>118,73%</i>	<i>5.000,00</i>	<i>101.409,78</i>
Chapitre 14. Système intégré de gestion en ligne :					
a) Système intégré de gestion en ligne	206.000,00	124.462,70	60,42%	81.537,30	206.000,00
<i>Sous-total Chapitre 14</i>	<i>206.000,00</i>	<i>124.462,70</i>	<i>60,42%</i>	<i>81.537,30</i>	<i>206.000,00</i>
Chapitre 15. Contingences	5.253,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
TOTAL DÉPENSES BUDGÉTAIRES (Chapitres 1 à 15)	4.788.676,85	3.608.832,48	75,36%	1.221.759,19	4.830.591,67
2. Dépenses extrabudgétaires					
Frais d'interprétation simultanée en arabe		1.056,00		27.971,40	29.027,40
Appel d'offres pour la mise en œuvre de la surveillance électronique à distance (REM)		2.500,00			2.500,00
Réunion intersessions de la Sous-commission 1-2019 (remboursement)		59.500,00			59.500,00
Réunions de la Sous-commission 1 et en ligne de la Sous-commission 2, IMM, CDS, EMS, eBCD, IOMS et normes de travail		262.957,09			262.957,09
Réunions en ligne de la Sous-commission 1, 2 (MSE) et EMS		18.686,31			18.686,31
Réunions de la Commission de 2022		737.711,90		81.965,30 €	819.677,20
TOTAL DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES		1.082.411,30		109.936,70	1.192.348,00
TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES		4.691.243,78		1.331.695,89	6.022.939,67

État financier 4. Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus (euros) (au 21 octobre 2022)

<i>Revenus</i>	<i>Exercice 2022</i>
1. Revenus budgétisés	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues ou appliquées au budget actuel	3.759.449,52
TOTAL REVENUS BUDGÉTAIRES	3.759.449,52
2. Revenus extrabudgétaires	
Contributions volontaires :	
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	18.648,92
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT)	59.061,86
Revenus Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	20.000,00
Revenus Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2)	14.768,20
Contribution du Taipei Chinois à l'ICCAT	100.000,00
Cotisations des observateurs	4.597,00
Revenus financiers	458,05
Remboursement de la TVA	18.921,90
Revenus divers	2.287,60
Revenus réunions de la Commission :	
Réunions de la Commission de 2022	490.000,00
TOTAL REVENUS EXTRABUDGÉTAIRES	728.743,53
3. Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues au titre de budgets antérieurs	509.459,94
Contributions de nouvelles Parties contractantes :	
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	0,00
TOTAL REVENUS D'ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS	509.459,94
TOTAL REVENUS PERÇUS	4.997.652,99

État financier 5. Composition et solde du fonds de roulement (euros) (au 21 octobre 2022).

<i>Fonds de roulement</i>	<i>Exercice 2022</i>
Solde disponible à l'ouverture de l'exercice	2.039.057,97
Résultat de l'exercice : a) + b) + c)	306.409,21
a) Résultat budgétaire	150.617,04
<i>Revenus budgétaires</i>	3.759.449,52
<i>Dépenses budgétaires (Chapitres 1 à 15)</i>	3.608.832,48
b) Résultat extrabudgétaire	-353.667,77
<i>Revenus extrabudgétaires</i>	728.743,53
<i>Dépenses extrabudgétaires</i>	1.082.411,30
c) Contributions versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	509.459,94
<i>Contributions aux budgets ordinaires</i>	509.459,94
<i>Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs</i>	0,00
Solde disponible au 21 octobre 2022	2.345.467,18
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2022)	1.331.695,89
Solde disponible au 31 décembre 2022	1.013.771,29

État financier 6. Cash flow (euros) (au 21 octobre 2022).**Revenus et origine**

Solde en caisse et en banque (à l'ouverture de l'exercice 2022)	11.316.751,27
Dépenses anticipées (à l'ouverture de l'exercice 2022)	31.948,04
Montants exigibles fonds fiduciaires (à l'ouverture de l'exercice 2022)	3.263,58
Paiements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2022)	21.569,18
Revenus :	
Contributions perçues ou appliquées au budget 2022	3.759.449,52
Revenus extrabudgétaires perçus en 2022	728.743,53
Contributions versées pendant l'exercice 2022 au titre de budgets ordinaires antérieurs	509.459,94
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	0,00
Revenus eBCD :	
Contributions perçues ou appliquées au budget eBCD 2022	368.859,96
Contributions eBCD perçues au titre de budgets antérieurs	0,00
Revenus des fonds fiduciaires	5.705.408,28
TOTAL REVENUS ET ORIGINE	22.445.453,30

Dépenses et application

Provision de frais (à l'ouverture de l'exercice 2022)	1.271,45
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2022)	187.206,47
Encaissements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2022)	8.811,22
Versements anticipés appliqués au cours de l'exercice 2022	744.144,79
Fonds de roulement	2.345.467,18
Fonds de roulement eBCD	727.337,25
Dépenses :	
Dépenses budgétaires de l'exercice 2022 (Chapitres 1 à 15)	3.608.832,48
Dépenses extrabudgétaires de l'exercice 2022	1.082.411,30
Dépenses eBCD :	
Dépenses extrabudgétaires eBCD de l'exercice 2022	61.788,90
Dépenses des fonds fiduciaires	5.057.863,82
Montant disponible des fonds fiduciaires :	
Fonds Système de gestion en ligne intégré	47.077,74
Fonds de cessation de service	373.957,95
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	243.744,52
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	1.236.436,41
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.401.381,29
Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine	129.778,72
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	511.052,06
Fonds spécial pour les données - États-Unis	620.056,24
Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités	378.640,62
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	201.407,05
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces de thonidés tropicaux	20.121,61
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	54.476,13
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	25.588,16
Programme stratégique pour la recherche	1.212.979,32
Fonds des États-Unis pour les tropicaux	84.688,60
Fonds Système de gestion en ligne intégré de l'Union européenne	28.832,02
Fonds Système de surveillance électronique à distance (REM)	50.100,00
TOTAL DÉPENSES ET APPLICATION	22.445.453,30

État financier 7. Situation en caisse et en banque (euros) (au 21 octobre 2022).

Résumé

Solde en caisse et en banque 12.711.346,13

TOTAL EFFECTIF EN CAISSE ET EN BANQUE 12.711.346,13

Ventilation

Disponible dans le Fonds de roulement	2.345.467,18
Disponible dans le Fonds de roulement eBCD	727.337,25
Disponible dans les fonds fiduciaires :	
Fonds Système de gestion en ligne intégré	47.077,74
Fonds de cessation de service	373.957,95
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	243.744,52
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	1.236.436,41
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.401.381,29
Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine	129.778,72
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	511.052,06
Fonds spécial pour les données - États-Unis	620.056,24
Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités	378.640,62
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	201.407,05
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces de thonidés tropicaux	20.121,61
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	54.476,13
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	25.588,16
Programme stratégique pour la recherche	1.212.979,32
Fonds des États-Unis pour les tropicaux	84.688,60
Fonds Système de gestion en ligne intégré de l'Union européenne	28.832,02
Fonds Système de surveillance électronique à distance (REM)	50.100,00
Dettes au titre d'achats ou de prestations de service	181.372,93
Encaissements en instance d'application	10.714,22
Versements anticipés de contributions futures	69.886,19
Versements anticipés des fonds fiduciaires	807.496,27
Dépenses anticipées	-26.606,87
Montants exigibles des fonds fiduciaires	-5.672,98
Paiements en instance d'application	-18.966,50

TOTAL DISPONIBLE 12.711.346,13

État financier 8. Composition et solde du fonds de roulement eBCD (euros) (au 21 octobre 2022).

<i>Fonds de roulement de l'eBCD</i>	<i>Exercice 2022</i>
Solde disponible de l'eBCD à l'ouverture de l'exercice	420.266,19
Résultat de l'exercice : a) + b)	307.071,06
a) Résultat budgétaire de l'eBCD	307.071,06
<i>Revenus budgétaires de l'eBCD</i>	<i>368.859,96</i>
Albanie	647,07
Algérie	1.574,02
Canada	8.265,67
Chine, Rép. pop. de	8.552,62
Égypte	1.006,60
Islande	600,67
Japon	115.749,78
Corée, Rép. de	7.249,33
Maroc	6.833,04
Mexique	726,94
Norvège	996,29
Türkiye	13.840,34
Union européenne	176.704,88
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	588,61
États-Unis	25.524,10
<i>Frais budgétaires de l'eBCD</i>	<i>61.788,90</i>
Frais de maintenance et assistance aux utilisateurs - TRAGSA	0,00
Rémunération et salaires	61.752,70
Frais bancaires	36,20
b) Contributions eBCD versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	0,00
<i>Contributions eBCD au titre de budgets antérieurs</i>	<i>0,00</i>
Solde disponible de l'eBCD au 21 octobre 2022	727.337,25
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2022)	411.141,03
Solde disponible au 31 décembre 2022	316.196,22